



CONSEIL MUNICIPAL D'OFFLANGES

PV REUNION DU 07 MARS 2025

Présents :

MM. Cédric BARBIER – Bruno CHAUCOUVERT, M. Claude COMTE- Jean Marie GUELLE – Gilbert JACQUOT - Jean Claude THABARD – Nicolas THABARD – Thierry VINCENT.

Excusés : Mme Ludivine GERARDIN, MM. Alexandre LENOBLE, Jean Michel GRAS

Assiste : Mme Caroline TIGNOLET

Secrétaire de séance : Nicolas THABARD

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30.

M. Nicolas THABARD est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil pour ajouter à l'ordre du jour « délibération SIAER ». Accord du Conseil.

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le compte rendu de la réunion du 26 Novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. SIAER

Le conseil Municipal donne son accord pour le versement d'une contribution de 1062,45€

3. DEVIS DE TRAVAUX 2025

- Travaux Conduite « Raie Coulon »

Problème de canalisation sur cette conduite d'eau.

M. le Maire a sollicité deux sociétés afin d'obtenir des devis

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le devis de la société « EARL DES RACINES » pour un montant de 4996,80€ TTC.

- Travaux sur toit salle des fêtes pour remplacement chéneau

Problème de fuite d'eau. M le Maire a sollicité deux devis

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la société « RICHARD Stéphane » pour un montant total de 984.81€ HT.

- Travaux forestiers

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le devis proposé par l'ONF pour l'exécution des travaux 2025 pour un montant total de 6270€ HT.

Travaux concernés : Plantation parcelle 22r et travaux sylvicoles parcelles 22r et 24r.

4. TARIFICATION DE L'EAU, NOUVELLES REDEVANCES

A la suite de la décision de l'Assemblée Nationale du 11/02, le Conseil décide de rester en l'état actuel pour la gestion de l'eau et de ne pas passer sous la gestion du syndicat.

L'agence de l'eau a instauré une réforme des redevances sur l'eau :

- a) Redevance pour consommation d'eau passe de 0,29 à 0,43€/mètre cube
- b) Redevance pour la performance des réseaux instaurée à 0,01€ / mètre cube
- c) Redevance pour la performance assainissement instaurée à 0,01€ uniquement en 2025.

Pour rappel, ces redevances ne sont pas des redevances communales, elles sont fixées et reversées à l'Agence de l'Eau.

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité les tarifs 2025 :

- d) Abonnement : 51,84€ (idem 2024)
- e) Consommation : 1,40€ / mètre cube

5. FRAIS DE CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

A la suite d'une rencontre avec M le Curé, il a été annoncé que 3 messes par mois seraient données à Offlanges cette année.

En conséquence, le Conseil Municipal réfléchit à l'instauration d'une participation de la paroisse pour les frais de fonctionnement. Une étude est en cours, une décision sera prise ultérieurement concernant le montant.

6. COMPTE DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2024, COMMUNE ET EAU

Thierry VINCENT, 1^{er} adjoint présente les comptes administratifs COMMUNE et EAU, qui sont identiques aux comptes de gestion dressés par le service de gestion comptable,

<i>COMMUNE</i>	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / déficit	Recettes / excédent	Dépenses / déficit	Recettes / excédent	Dépenses / déficit	Recettes / excédent
Résultats reportés		444 869,79	74 125,72		74 125,72	444 869,79
Op. de l'exercice	142 025,48	215 770,47	41 066,04	84 453,52	183 091,52	300 223,99
TOTAUX	142 025,48	660 640,26	115 191,76	84 453,52	257 217,24	745 093,78
Résultats clôture		518 614,78		-30 738,24		487 876,54

<i>EAU</i>	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / déficit	Recettes / excédent	Dépenses / déficit	Recettes / excédent	Dépenses / déficit	Recettes / excédent
Résultats reportés		9 492,21		97 049,01	0,00	106 541,22
Op. de l'exercice	29 750,22	24 348,67	25 238,65	14 814,66	54 988,87	39 163,33
TOTAUX	29 750,22	33 840,88	25 238,65	111 863,67	54 988,87	145 704,55
Résultats clôture		4 090,66		86 625,02		90 715,68

Après sortie de M. Le Maire, le Conseil approuve à l'unanimité les Comptes administratifs et Comptes de Gestion 2024 « Budget Commune » et « Budget Eau »

7. AFFECTATION DES RESULTATS, COMMUNE ET EAU

Considérant que le Budget EAU a été supprimé au 01/01/2025, les résultats sont intégrés au Budget Communal,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, affecte les résultats suivants :

Report de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 522 705.44€ et

Report de l'excédent d'investissement d'un montant de 55 886.78€.

8. CONVENTION INSTRUCTION URBANISME

Le PLUI est entré en vigueur depuis le 04/02/2025. En conséquence le Conseil Municipal valide à l'unanimité le fonctionnement proposé par la CC JURA NORD et l'adhésion au Service Urbanisme du Grand Dole pour instruction des autorisations d'urbanisme, et autorise M le Maire à signer les documents concernés.

9. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

a) Référents auprès de la CC JURA NORD

Le Conseil désigne

- M. Claude COMTE référent culturel,
- Nicolas THABARD référent tourisme et économie,
- Thierry VINCENT référent RGPD.

b) Une étude est actuellement menée pour la réfection du sentier botanique

c) Le Tour du Jura passera le 19 Avril dans la commune entre 12H et 13H. L'étape concernée est Fraisans / Mont Poupet.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 4 avril à 20h30.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22H50.

